



JUSTICE POUR LES PARENTS DÉSENFANTÉS !

Aujourd'hui, à Nîmes, Karine, une maman privée de la garde de ses enfants depuis près de quatre ans, est contrainte à une grève de la faim et de la soif pour tenter d'obtenir qu'on les lui confie à nouveau. Alors même qu'un rapport de la protection de l'enfance lui était extrêmement favorable et préconisait sans réserve le retour immédiat de l'aîné auprès de sa mère, la Justice vient d'entériner le maintien du garçon en placement pour quinze mois supplémentaires.

Après 20 jours de grève de la faim et 5 jours de grève de la soif, aucune garantie de voir évoluer la situation n'a été obtenue par cette maman. Les médias restent très discrets sur cette affaire.

Pourtant, le cas de Karine n'est pas isolé : de nombreux parents, pères et mères, tentent de faire valoir leurs droits et ceux de leurs enfants à une vie de famille paisible. Comment expliquer, qu'en 2021, des femmes et des hommes se retrouvent dans de telles situations, parfois même accusé·e·s à tort de maltraitance et de violence par ceux-là ou celles-là mêmes qui les ont violenté·e·s ou humilié·e·s pendant des années ? Leurs voix vaudraient-elles moins que celles de leurs ancien·ne·s conjoint·e·s ? Qu'est-ce qui peut expliquer un tel silence autour de ces situations dramatiques ? Comment peut-on déceimment fermer les yeux face à une mère ou un père qui sollicite la Justice au péril de sa vie pour retrouver la garde de ses enfants ?

Nous reproduisons ci-dessous le tract diffusé par Karine et ses soutiens pour alerter sur la situation des parents désenfantés.

**Nous invitons les médias à briser le silence
autour de cette situation dramatique.**

**Nous exigeons une Justice impartiale pour Karine
et pour les autres parents dans des situations analogues.**

MAMAN EN GREVE DE LA SOIF DEVANT LE TRIBUNAL DE NÎMES
à partir du mardi 16 mars 2021



Plus d'infos: liberez-samuel-et-noah.fr , et « Karine Trapp » sur Facebook et YouTube

Cette maman est en grève de la faim depuis le 1er mars, pour demander la restitution de ses 2 enfants, SAMUEL 6 ans et NOAH 11 ans.

Quelques relais médiatiques (France Soir, France 3 Occitanie...) et beaucoup de relais sur les réseaux sociaux (Facebook, Youtube...), mais aucune réaction de la Justice depuis le début de son action.

Elle a donc décidé d'ajouter une grève de la la soif à celle de la faim.

Elle revendique simplement le droit à une vie normale, pour ses 2 enfants et elle, après 4 ans de combat

Nous avons besoin de votre soutien ! RDV devant le Palais de Justice à partir du 16 mars,

boulevard des Arènes à NÎMES, où seront présents son conjoint Dr LABREZE (tel. 07 87 66 41 15),
et 3 autres mamans qui se battent aussi pour récupérer leurs enfants.

Ne pas jeter sur la voie publique